



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 26 juin 2017

Préavis N° 7/2017 concernant la gestion et
les comptes 2016 du Fonds culturel Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
26 juin 2017 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 7/2017,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2016 du Fonds culturel Riviera

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 26 juin 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente La secrétaire

Gabrielle Pasche Séverine Rotondo

